

Professions

La construction identitaire professionnelle de l'infirmier de secteur psychiatrique

Magali BUTEAU

Novembre 2008

Descriptif : Cet article explore la mise en place du tutorat qui est un moyen pour les infirmiers de s'approprier une nouvelle identité professionnelle en psychiatrie après la disparition des infirmiers de secteur psychiatrique.

Les infirmiers ont, malgré la polyvalence d'exercice que leur confère leur diplôme d'état, des difficultés d'adaptation et d'intégration lorsqu'ils arrivent pour exercer en psychiatrie. Les difficultés constatées sont liées à un manque au niveau de l'enseignement de la psychiatrie dans la formation initiale d'infirmier, ce qui nécessite aujourd'hui de renforcer l'accompagnement des infirmiers qui arrivent pour exercer en psychiatrie. On peut certes remettre en cause la formation d'infirmier, mais n'est-il pas question aussi d'une difficulté à s'approprier une identité professionnelle spécifique ?

Ces difficultés d'adaptation à l'emploi peuvent se retrouver aussi chez les infirmiers qui exercent en soins généraux, où certains domaines d'exercice requièrent des compétences spécifiques, non acquises à l'issue de la formation initiale d'infirmier et nécessitent donc une transformation de l'identité professionnelle de base.

En regard du contexte évoqué précédemment le ministère a pris des mesures pour pallier les difficultés rencontrées par les infirmiers. Il est notamment question de la mise en place du tutorat qui est un moyen pour les infirmiers de s'approprier une nouvelle identité professionnelle. Nous allons voir ce qui se cache sous le processus de construction identitaire et quels sont les acteurs qui ont leur place dans le dispositif d'accompagnement du tutorat.

Mesures réglementaires

Les mesures prises par le ministère pour faciliter l'adaptation et l'intégration des infirmiers qu'ils soient nouvellement diplômés ou infirmiers venant d'une autre discipline sont explicitées dans la circulaire de la DHOS n° 2006-21 du 16 janvier 2006 et résultent du plan psychiatrie et santé mentale 2005-2008. On y retrouve une formation destinée à la consolidation des savoirs nécessaires à l'exercice en psychiatrie et la mise en place du tutorat comme dispositif d'accompagnement. Il est sans conteste que ces mesures vont aider les

infirmiers à se construire une identité professionnelle singulière d'infirmier de secteur psychiatrique et à s'inscrire plus aisément dans un processus de professionnalisation.

Tutorat et transmission des savoirs

Le tutorat est un dispositif de formation qui s'opère en situation professionnelle. Il se caractérise par l'accompagnement de la personne en situation tutorale par des pairs expérimentés. Il permet d'intellectualiser les actes de travail. L'expérience du tutorat ouvre des perspectives d'avenir par rapport à ce mode de faire. Le tutorat propose une relation d'aide pédagogique au tuteur ce qui lui permet d'être acteur dans sa formation dans une perspective de développement personnel. Il permet au tuteur d'ajuster son projet professionnel avec celui de l'institution dans laquelle il travaille.

Le tutorat s'avère être un facteur de progrès pour le tuteur. Grâce aux notions d'entraide, de solidarité, de responsabilité et d'autonomie, ce dernier va pouvoir intégrer le corps professionnel et développer de la motivation pour apprendre, ce qui se traduit d'ailleurs le plus souvent comme une réussite. Le tutorat favorise la mise en rapport des compétences attendues et des savoirs associés dans l'exercice d'une fonction, en situation réelle.

Ce dispositif permet aux infirmiers de se projeter plus facilement dans leur rôle professionnel en s'identifiant à leurs pairs. En favorisant une aptitude de recherche, en développant une curiosité intellectuelle, en autonomisant et en responsabilisant, le tutorat permet au tuteur de construire son identité professionnelle.

Processus de construction de l'identité professionnelle infirmière

La construction de l'identité professionnelle est le sentiment d'appartenir à un groupe de professionnels, de concevoir sa vie future comme ancrée dans un contexte de travail, devenir un acteur social productif. Ces changements entraînent des transformations identitaires profondes et une réorganisation de la hiérarchie des activités et priorités.

La construction identitaire selon Claude DUBAR [1] se fait autour de deux processus identitaires complexes, hétérogènes mais autonomes, dont le premier est l'identité pour soi, qui fait appel au processus biographique (sentiment d'appartenance). Ici l'identité professionnelle de base constitue non seulement une identité au travail mais aussi et surtout une projection de soi dans l'avenir avec l'anticipation d'une trajectoire d'emploi et la mise en oeuvre d'une logique d'apprentissage ou de formation. Le second processus est celui de l'identité pour autrui qui fait appel au processus relationnel (identité au travers de la relation avec les autres).

C'est en entrant dans des relations de travail, en participant à des activités collectives dans des organisations et en intervenant dans des jeux d'acteurs que les individus parviennent à construire une identité professionnelle spécifique.

Accompagnement

Qu'ils soient infirmiers arrivants pour exercer en psychiatrie ou bien infirmiers expérimentés, la majorité d'entre eux revendiquent une identité professionnelle spécifique à l'exercice en psychiatrie en terme de savoirs être et savoirs faire. Divers témoignages mettent en évidence que l'identité professionnelle d'infirmier de secteur psychiatrique est spécifique, elle se construit grâce à l'association d'une identité professionnelle de base et d'une confrontation du sujet au milieu du travail où des situations d'échange, de partage d'expérience entre pairs sont des facteurs déterminants.

A ce titre, l'accompagnement des pairs entre en jeu pour faciliter l'adaptation, l'intégration et la construction identitaire professionnelle de l'infirmier en psychiatrie. Chacun a un rôle à jouer dans le dispositif d'accompagnement tel que celui du tutorat. En effet l'équipe pluridisciplinaire a une place importante dans ce dispositif afin d'offrir à chacun la possibilité de s'exprimer sur sa pratique et de pouvoir la partager avec tous. Le rôle du cadre de santé est également primordial à ce niveau, en tant que référent de l'accueil, c'est lui qui établit la première prise de contact, il donne des repères au nouvel arrivant, il est le médiateur entre le nouvel arrivant et l'équipe.

C'est grâce à la façon dont il va accueillir et s'investir dans la mise en place et le suivi du tutorat que le cadre de santé va participer à l'intégration du nouvel infirmier et l'aidera ainsi à appréhender une nouvelle identité professionnelle. Le cadre de santé en participant à la construction identitaire professionnelle contribue au processus de professionnalisation des infirmiers et de ce fait, à garantir la qualité et la sécurité des soins.

Conclusion

Le processus de la construction identitaire professionnelle est un chemin long et difficile à parcourir notamment lorsque les infirmiers intègrent un milieu professionnel spécifique tel que celui de la psychiatrie. Le tutorat qui favorise l'émergence de nouvelles compétences, notamment grâce à la transmission des savoirs par des pairs expérimentés, permet aujourd'hui de pallier à la fois les difficultés rencontrées par les infirmiers qui arrivent en psychiatrie et de faire face au départ massif en retraite des derniers ISP (infirmiers de secteur psychiatrique).

Nous pouvons malgré tout nous interroger sur la pérennité de ce dispositif. A l'avenir la dynamique de ce dispositif ne risque t-elle pas de s'amenuiser ? Qu'advient-il de cette identité si spécifique quand tous les ISP seront partis en retraite ? Les IDE (infirmiers diplômés d'Etat) seront-ils assez armés pour transmettre à leur tour cette identité ? Autant de questions qui mériteraient d'être traitées dans un autre temps.

Bibliographie

1 DUBAR C. La socialisation, la construction des identités sociales et professionnelles. Paris, Armand Collin, 2002, 260 p.

2 HIRSCHY PERRIN F. Apprendre autrement. Le tutorat entre pairs. Perspective soignante, 2000, 8, pp. 64-83.

3 SAINSAULIEU R. L'identité au travail. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1988, pp 302-342.

REFERENCES:

[1] DUBAR C. La socialisation, la construction des identités sociales et professionnelles. Paris, Armand Collin, 2002, 260 p.